

**DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE  
CANTON DE ROMBAS  
COMMUNE DE NORROY-LE-VEEUR  
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
SÉANCE ORDINAIRE DU 10 MARS 2025**

Conseillers élus : 14  
En exercice : 14  
Présents : 8  
Pouvoirs : 2  
Absents excusés : 2  
Absents non excusés : 2

Date de convocation : 03 mars 2025

**Étaient présents :** M. Jean-Jacques ARNOUX ; Mme Enza BAROTTE ; M. Raymond BECKER ; Mme Catherine LECUYER ; M. Antoine ROSANO ; Mme Nathalie ROUSSEAU ; M. Michel TROMPETTE ; Mme Karine WEBER.

**Étaient absents excusés :** Mme Charlotte ALBERT a donné procuration à Mme Enza BAROTTE ; Mme Pauline GUILBERT a donné procuration à M. Raymond BECKER ; Mme Patricia MELY ; M. Dominique WEYANT.

**Étaient absents non excusés :** Mme Géraldine-Sophie CAPRON ; M. Damien FANCELLO.

**Secrétaire de séance :** Mme Enza BAROTTE.

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Madame La Maire, Nathalie ROUSSEAU. Approbation par les membres du Conseil Municipal du compte rendu séance du précédent Conseil du 16 décembre 2024.

Madame La Maire ouvre la séance après s'être assurée que le quorum était atteint.

---

**DÉLIB : 7.1-001/2025 : COMPTE DE GESTION 2024**

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal, que le compte de gestion et le compte du percepteur et doit être identique aux comptes de l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte administratif.

Après s'être fait présenter les documents de l'exercice 2024, la liste des titres et le détail des dépenses effectués, Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2024, celui de tous les titres émis et de tous les mandats ordonnancés,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le compte de gestion du SGC de METZ pour l'exercice 2024.

Ce compte de gestion, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**VOTES : À L'UNANIMITÉ**

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.  
Certifiée exécutoire par sa transmission à la Sous-Préfecture de Metz-Campagne pour contrôle de la légalité.  
Au registre suivent les signatures.

Fait à Norroy-Le-Veneur, le 12 mars 2025  
Madame Le Maire, Nathalie ROUSSEAU



Accusé de réception en préfecture  
057-215705112-20250310-2025DEL001-DE  
Reçu le 13/03/2025

